

Bulletin Hebdomadaire n°3 du Ministère de la Justice (11 mai 2020)

❖ contexte

Depuis le 19 février, le pays a pris un ensemble de mesures pour prévenir et contenir l'épidémie de *Covid 19* conformément à l'indication de la commission nationale de lutte contre cette pandémie. Ces mesures ont trait à l'organisation du travail et au respect de la distanciation physique limitant la chaîne de propagation du virus. S'inscrivant dans cette dynamique, le Ministère de la Justice a réorganisé ses méthodes de travail au niveau de la Chancellerie et dans ses autres structures.

Dans le cadre de la lutte contre cette pandémie, le Conseil des Ministres a allégé les mesures de lutte contre la pandémie afin de permettre aux citoyens de vaquer à leurs occupations tout en observant strictement les mesures de précautions indispensables et nécessaires dans ce cas.

Le Ministre de la Justice a présenté au Conseil des Ministres un projet de loi de lutte contre un « *projet de loi relatif à la prévention et la lutte contre les violences faites à la femme et à la fille et la prise en charge de leurs victimes* ». Celui définit les mesures de prévention desdites violences, leurs sanctions et les modalités de prise en charge de leurs victimes conformément à la charia.

❖ Activités hebdomadaires

➤ Cabinet du Ministre (CMJ)

En plus du travail quotidien, le Cabinet du Ministre a accompli les activités suivantes:

♣ Elaboration et transmission de trois projets des décrets d'application de la loi n° 2017.012 du 14 juin 2017 portant code des droits réels au Ministère des Finances.

♣ lancement du processus de concertation sur les meilleures voies et moyens de révision des textes fondamentaux dans le cadre de la dispense d'une justice diligente, efficace et efficiente notamment le Code Pénale (CP), le Code de Procédure Pénale (CPP), le Code de Procédure Civile, Commerciale et Administrative (CPCCA) et Code des obligations et des Contrats (COC). Pour ce faire, il a sollicité des organisations sociales professionnelles de la justice de lui faire parvenir leurs premières suggestions et observations sur les modalités d'organisation de ces consultations d'une part et les griefs et propositions de réformes de ces textes.

Rédaction d'un rapport sur le traitement en temps réel des infractions en vue d'optimiser et rationaliser l'efficacité du travail du parquet et de la police judiciaire

♣ Elaborer les esquisses des documents suivants.

1. canevas de compte rendu téléphonique au procureur de la république du traitement d'une infraction par la police
2. Fiche de suivi des gardes à vue
3. Fiche sortie d'audience

-Elaboration d'un rapport sur les plaintes traitées par la Chancellerie

➤ **Secrétariat Général (Segal)**

Dans le cadre de la coordination des travaux du Ministère, le Secrétariat central a reçu 12 lettres et traité 33 correspondances issues du département, Il a ventilé la circulaire du premier Ministère concernant le respect du secret professionnel et la gestion rigoureuse, transparente et opportune des biens publics.

➤ **Direction des Affaires Civiles et du Sceau (DACS)**

La Direction des Affaires Civiles et du Sceau a mené une série d'activités visant à fournir ses services à ses usagers notamment:

- ♣ Réception et traitement du rapport de contrôle de la présence des notaires et huissiers de justice dans leurs charges sur l'ensemble du territoire nationale en vue prendre les mesures qui s'imposent.

Envoi de 12 dossiers de demande de conservation de la nationalité à la direction Générale de la législation pour visa.

- ♣ Orientation de 03 lettres concernant la naturalisation à la direction générale de la sureté nationale pour enquête de moralité.

➤ **Direction des Etudes, de la Législation et de la Coopération**

La Direction des Etudes, de la Législation et de la Coopération a élaboré plusieurs consultations à travers :

- ♣ Elaboration d'un avis sur les observations du Centre International de Médiation et d'Arbitrage en Mauritanie concernant certaines dispositions du projet de loi rendant obligatoire la présence d'un avocat dans les affaires portées devant les commissions et conseils d'arbitrage.

- ♣ Préparation de la présentation des projets de loi relatifs à la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants en collaboration avec le Ministère chargé des relations avec le Parlement.

- ♣ Participer à la réunion pour la finalisation du choix des prestataires qui seront chargé de mettre en place les mécanismes d'informatisation du registre du commerce et à la numérisation des procédures judiciaires commerciales.

➤ **Direction des Affaires Pénales et de l'Administration Pénitentiaire (DAPAP)**

La Direction des Affaires Pénales et de l'Administration Pénitentiaire a continué à mettre en œuvre les mesures visant à réduire la surpopulation carcérale et à améliorer les conditions de détention, conformément à la situation imposée par la lutte contre l'épidémie à travers :

- ♣ Réduction de la population carcérale de 13 détenus par rapport à la semaine précédente, pour atteindre 2313 détenus (1553 condamnés et 760 prevenus) contre 2336 détenus (1586 condamnés et 758 prevenus).

- ♣ Une réunion avec les délégués du Comité international de la Croix-Rouge, pour étudier les moyens de renforcer les mesures relatives la santé dans les prisons

Le comité s'est engagé à réhabiliter le point de santé de la prison de Dar Al-Naim.

La nécessité de plaider auprès des services publics et locaux concernés par l'hygiène pour faire le nécessaire pour évacuer les déchets des établissements pénitentiaires en temps opportun est mise en exergue.

- ♣ Organisation d'une rupture du jeûne avec l'appui de la fondation, Noura, dans la prison pour femmes et dans le centre fermé pour mineurs.
- ♣ Lancement des travaux d'installation des antennes nécessaires pour la connexion des parquets de la république en vue d'une meilleure exploitation de la base de données pour le casier judiciaire.

➤ **Direction de la Protection Judiciaire de l'enfant (DPJE)**

Le travail de la direction s'est concentré sur plusieurs activités protégeant les enfants en conflit avec la loi:

- ♣ Un rapport sur la situation des enfants détenus à Nouadhibou montre :
- ♣ Nombre d'enfants détenus: 09, dont 05 condamnés et 04 prévenus. Ces derniers seront jugés dès la reprise des sessions, la semaine prochaine.
- ♣ Le Comité spécial chargé de surveiller la situation des enfants en prison, lors de sa réunion de la semaine dernière, est parvenu à:
- ♣ Déterminer les obstacles qui retardent le traitement judiciaire des dossiers des enfants en conflit avec la loi.
- ♣ Prise en charge des dossiers de demandes de liberté provisoire pour 8 enfants.
- ♣ Engagement des partenaires à assurer le transfert d'un enfant dont la peine a expiré vers sa ville natale hors de Nouakchott.
- ♣ Renouvellement du permis de circulation pour la deuxième fois pour la voiture mise à la disposition de la DPJE par Terre des Hommes Hommes Lausanne pour assurer le transport des enfants et des assistants sociaux pendant les heures de couvre-feu.
- ♣ Un rapport de supervision sur le statut judiciaire des enfants en conflit avec la loi au centre fermé d'Elmina indique que ce dernier contient 54 détenus: dont 12 condamnés 42 prévenus dont 04 déférés cette semaine. 08 détenus du centre ont été libérés durant la même semaine.
- ♣ Un rapport de supervision des procédures policières concernant les enfants en conflit avec la loi dans les wilayas de Nouakchott, qui montre que la police a traité 27 plaintes liées à des infractions de viol, trafic de drogue, vol, coups et blessure.

La présence d'avocats et de travailleurs sociaux et le respect de la période de garde à vue est constaté dans ces procédures.

➤ **Direction des Ressources Humaines**

La Direction des Ressources Humaines a continué :

la préparation et la correction des décrets et décisions relatifs aux magistrats admis à faire valoir leur droit à la retraite retraités.

Elaboration et distribution des cartes professionnelles aux fonctionnaires du département.

- Distribution et réception des formulaires relatifs à l'élection des représentants des magistrats au Conseil Supérieur de la Magistrature.
- Elaboration des documents et suivi des procédures nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations de la réunion du dernier conseil supérieur de la magistrature.

➤ **Direction des affaires financières, des infrastructures et de la modernité**

À l'appui des objectifs fixés par le ministère pour améliorer l'infrastructure et moderniser les méthodes de travail, la direction des affaires financières, de l'infrastructure et de la modernisation a:

- ♣ Rupture du contrat du réseau téléphonique professionnel avec Chinguittel pour rationaliser son coût Ce qui s'est traduit par un coût de 560 MRU pour un abonnement au lieu de 1800MRU
- ♣ Réalisation d'une opération d'audit sur les téléphones fixes et non opérationnels du secteur afin de rationaliser les moyens alloués à cet effet.
- ♣ Préparation d'un dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de voitures de service et d'autobus pour les prisons.

➤ **Office de Gestion des Biens Gélés, Saisis et confisqué et du Recouvrement des Avoirs Criminels (OGRAC)**

L'Office a mené au cours de la période écoulée - dans le cadre de ses tâches de gestion des biens gelés, saisis, confisqués et de recouvrement des avoirs criminels - une série d'activités qui peuvent être résumées comme suit:

Activités liées à la préparation de l'office:

- 1- Location d'une clôture privée large pour parquer les véhicules saisis qui a été équipé du nécessaire pour la surveillance et un contrat a été conclu avec une société de sécurité à cet effet,
- 2- Equipement de magasins au Palais de Justice afin d'y garder les objets saisis autres que les véhicules.
- 3- Création d'un site Internet pour l'office: www.ograc.gov.mr.
- 4 - Désignation de points focaux avec dans les parquets de la République auprès des tribunaux des wilayas de Nouakchott.
- 5 - Signature d'un contrat avec un bureau d'études pour l'élaboration d'un guide des procédures financières, administratives et comptables.

activités de sensibilisation:

L'office, en coopération avec le ministère de la Justice et le parquet, a fait une large sensibilisation sur la nécessité de lui transférer les biens saisis et confisqués afin de les conserver et de les traiter conformément à la loi.

Mise à jour du cadre juridique:

Le décret n ° 127/2017 a été révisé pour veiller à ce que l'évolution législative relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme soit tenue à jour et pour lui permettre d'élargir ses pouvoirs.

Opérations de vente et de cession:

L'office a procédé à cinq ventes aux enchères pour un montants s'élevant à cinq cent soixante-trois mille quatre cent soixante-dix ouguiyas 563.470 **MRU**, déposés dans le compte spécial auprès du Trésor public.

Il a réglé le problème des voitures des transporteurs de bonne foi qui ont été confisqués conformément aux exigences du décret n ° 006/2020 qui a annulé le décret n ° 13/2016 bis. Dans ce cadre, il a remis 30 voitures à leurs propriétaires. Le bureau a également remis certains objets saisis à leurs propriétaires sur la base de décisions judiciaires.

Activités

L'office a reçu des transferts des procureurs de la république des wilayas suivantes: wilaya de Nouakchott ouest, Sud et nord gorgol Guidimagha Brakna Dakhlet Nouadhibou.

Et il a déposé les montants financiers saisis transférés par les tribunaux sur le compte de l'office dans la Caisse des dépôt et de développement, pour un montant de plus de trois cent cinquante millions d'ouguiyas à la fin de 2019.

L'office a également envoyé une mission dans les wilayas du hodh elgharbi, l'assaba et le Brakna pour pour réceptionner les saisies et régler le problème de voitures saisies.

L'office a accueilli les sessions du comité d'experts chargé de l'auto-évaluation pour examiner la mise en œuvre par la Mauritanie de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

L'office a récemment envoyé des lettres à certaines autorités judiciaires pour solliciter l'autorisation de disposer de certaines des voitures saisies et a publié une annonce accordant un préavis d'un mois aux propriétaires de voitures incluses dans le décret n ° 06/2020 pour régulariser leur situation

Pour plus d'informations, veuillez visiter: www.ograc.gov.mr

➤ **Ministère public:**

Au cours de la semaine du 29/04 au 06/05/2020, les parquets et diverses juridictions pénales ont reçu au total 683 procès-verbaux et plaintes et dossiers. Au cours de la même période elles ont rendu 581 arrêts, décisions, ordonnances et memoirs sur demandes du parquet. Elles ont tenu 21 sessions sur le fond et l'urgence, réparties ainsi qu'il suit comme suit:

1. Cour suprême

Parquet Général: Dossiers reçus: 24 Dossiers traités: 19 session: 01 notes, demandes et avis: 13

Chambre pénale: Dossiers reçus: 07 sessions: 01 Dossiers programmés: 22 Décisions: 22

2- Parquet général près des cours d'appel

Dossiers reçus: 198 dossiers traités: 176 notes, demandes, avis: 147 rapports: 03 appels: 01 agences de contrôle de la république: 07 traitement des relevés mensuels: 07

3- cours d'appel

Dossiers reçus: 130 dossiers programmés: 108 dossiers différés: 23 Sessions sur le fond: 01 Sessions sur l'urgence: ordinaires: 07 exceptionnelle: 05 Décisions: 96 Ordonnances: 51 décisions redigées: 64 Visites de prisons: 01.

4- parquet de la République

Procès-verbaux: 107 procès-verbaux traités: 85 Plaintes reçues: 127 Plaintes déposées: 81 mémoires et demandes: 55 Sessions préparées: 06 Rapportées: 10 constats des lieux: 04 Visites de prison: 01 mandats d'arrêt internationaux: 03 main-forte: 19 procès-verbaux de conciliation :1 2.

5- tribunaux

Sessions sur le fond:

Ordinaire: 01

Extraordinaire: 06

Sessions en urgence:

Extraordinaire 03

Décisions: 19 ordonnances: 06 ordonnances: 17 ;visites de prison: 01 mandats d'arrêt: 01.

6- Cabinet d'instruction

Nombre de dossiers reçus: 31 Nombre d'accusés: 58 Interrogatoires: 63 Transferts sur les lieux et perquisitions: 01 Ordonnances rendues: 104 Délégations judiciaires: 02 Visites: 05 prevenus: 87 Réformes: 10.

❖ Activités programmées la semaine prochaine:

Plusieurs activités sont prévues dont entre, autres,

Une réunion des avocats de la DPJE et des partenaires,

préparation d'un rapport de suivi sur le sur la situation des enfants en conflit avec la loi,

Démarrage de la mise en place de mécanismes de la base de données sur les enfants en conflit avec la loi

Présentation de projets de loi à l'Assemblée nationale.

Finalisation des projets de textes relatifs aux notaires et huissiers.

Poursuite des procédures relatives à la mise en œuvre des recommandations du Conseil judiciaire suprême.